

Fédération canadienne de la faune

Fonds de dotation pour bourse de recherche sur la faune au Manitoba pour Autochtones

Lignes directrices

OBJECTIF DU FONDS DE DOTATION

L'objectif du Fonds de dotation pour bourse de recherche sur la faune au Manitoba pour Autochtones est de fournir de l'aide financière à des étudiants et étudiantes en recherche (Autochtones, citoyen(ne)s et résident(e)s permanent(e)s du Canada) selon leurs besoins financiers et les résultats académiques. La préférence sera accordée à un étudiant ou une étudiante autochtone qui suit des études de premier, deuxième ou troisième cycle ou qui fréquente un établissement d'enseignement postsecondaire autochtone qui se concentre sur la conservation des espèces sauvages dans le Nord du Manitoba.

MONTANT DE LA BOURSE

La valeur maximum de la bourse est de 5000 \$, mais peut dépasser ce montant à la discrétion de la Fondation canadienne de la faune. Le montant final du fonds sera déterminé par la Fondation canadienne de la faune en fonction de la pertinence et du bien-fondé de la candidature proposée et du montant de l'aide financière disponible au cours d'une année donnée.

ADMISSIBILITÉ

Ce fonds est offert aux étudiants et étudiantes de premier, de deuxième et de troisième cycle inscrits à temps plein dans une institution postsecondaire au Manitoba pour l'année académique qui correspond à l'année de remise de la bourse. Les étudiant(e)s doivent entreprendre des recherches portant sur la conservation de la faune dans le Nord du Manitoba*. Les anciens bénéficiaires de cette bourse ne peuvent pas présenter une nouvelle demande.

SÉLECTION

Lors de la sélection des candidat(e)s à ce fonds de dotation, le comité de sélection prendra en compte :

- Les étudiant(e)s qui poursuivent des études dans les domaines de la recherche environnementale en sciences ou en sciences sociales en tenant compte des perspectives autochtones sur la durabilité et les stratégies de gestion.
- La qualité de la candidature
- Les retombées potentielles de la recherche pour le Nord du Manitoba
- L'expérience pertinente de l'étudiant ou de l'étudiante, et ses aspirations futures
- Les références
- La performance académique : moyenne cumulative d'au moins 3,0 pour 60 heures-crédits (ou l'équivalent) pour les études terminées les plus récemment

Ce fonds peut être détenu conjointement avec d'autres prix et soutiens financiers, à l'exception de ceux administrés par la Fondation canadienne de la faune. La priorité sera donnée aux étudiant(e)s en train de faire un premier diplôme, ainsi qu'à ceux et celles qui ne font pas partie d'un plus grand projet de recherche déjà subventionné.

PROCESSUS DE CANDIDATURE

Ce processus de candidature comprend trois volets : le formulaire de candidature, les formulaires de recommandation et les relevés de notes. Tous les volets de la candidature doivent être complétés et reçus par la Fondation canadienne de la faune avant la date limite du 31 mai.

Les candidat(e)s doivent fournir des recommandations, dont l'une qui doit provenir d'un(e) chargé(e) de cours ou du directeur ou directrice du projet de recherche. Les personnes que vous sélectionnez doivent être au courant de vos recherches et de votre expérience.

Nous vous recommandons de demander vos relevés de notes officiels bien avant la date limite de dépôt des candidatures, car l'acheminement des documents peut prendre plusieurs semaines.

Étant donné que les candidatures seront examinées par un comité multidisciplinaire, veuillez limiter le langage technique au minimum. Votre candidature doit être facilement comprise par les membres du comité.

*Par « Nord du Manitoba », on entend la forêt boréale et/ou l'environnement arctique.